

## **UFR Lettres et Sciences Humaines**



**Master SCIENCES DU LANGAGE**

**année 2025 – 2026**

## Calendrier 2025-2026 du Master *Sciences du Langage*

|                | Lu | Ma | Me | Je | Ve |                                                              |
|----------------|----|----|----|----|----|--------------------------------------------------------------|
| septembre      | 08 | 09 | 10 | 11 | 12 |                                                              |
|                | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |                                                              |
|                | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |                                                              |
| sept / oct     | 29 | 30 | 01 | 02 | 03 |                                                              |
| octobre        | 06 | 07 | 08 | 09 | 10 | lundi 6 octobre : début des cours du premier semestre        |
|                | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |                                                              |
|                | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |                                                              |
|                | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | congés du 27 au 31 octobre                                   |
| novembre       | 03 | 04 | 05 | 06 | 07 |                                                              |
|                | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | mardi 11 novembre férié                                      |
|                | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |                                                              |
| décembre       | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |                                                              |
|                | 01 | 02 | 03 | 04 | 05 |                                                              |
|                | 08 | 09 | 10 | 11 | 12 |                                                              |
|                | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |                                                              |
|                | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | congés du 22 décembre au 4 janvier                           |
| déc / jan      | 29 | 30 | 31 | 01 | 02 | congés du 22 décembre au 4 janvier                           |
| janvier        | 05 | 06 | 07 | 08 | 09 |                                                              |
|                | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |                                                              |
|                | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | vendredi 23 janvier : fin du premier semestre                |
|                | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | semaine de pause                                             |
| février        | 02 | 03 | 04 | 05 | 06 | lundi 2 février : début des cours du 2 <sup>e</sup> semestre |
|                | 09 | 10 | 11 | 12 | 13 |                                                              |
|                | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |                                                              |
|                | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |                                                              |
| mars           | 02 | 03 | 04 | 05 | 06 | congés du 2 au 6 mars                                        |
|                | 09 | 10 | 11 | 12 | 13 |                                                              |
|                | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |                                                              |
|                | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |                                                              |
| mars / avril   | 30 | 31 | 01 | 02 | 03 |                                                              |
|                | 06 | 07 | 08 | 09 | 10 | lundi 6 avril férié                                          |
|                | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |                                                              |
|                | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | congés du 25 avril au 3 mai                                  |
|                | 27 | 28 | 29 | 30 | 01 | congés du 25 avril au 3 mai                                  |
| mai            | 04 | 05 | 06 | 07 | 08 | vendredi 8 mai férié                                         |
|                | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | jeudi 14 mai férié                                           |
|                | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | fin des cours du 2 <sup>e</sup> semestre vendredi 22 mai     |
|                | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | lundi 25 mai férié                                           |
| juin           | 01 | 02 | 03 | 04 | 05 |                                                              |
|                | 08 | 09 | 10 | 11 | 12 |                                                              |
|                | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |                                                              |
|                | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |                                                              |
| juin / juillet | 29 | 30 | 01 | 02 | 03 |                                                              |
| juillet        | 06 | 07 | 08 | 09 | 10 |                                                              |
|                | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | mardi 14 juillet férié                                       |

### Directrice du Master SCIENCES DU LANGAGE :

Mme Hélène MANUÉLIAN

helene.manuelian@cyu.fr

### Directrice adjointe du Master SCIENCES DU LANGAGE, présidente du Conseil de perfectionnement de la formation :

Mme Marine DELABORDE

marine.delaborde@cyu.fr

### Directeur des stages du Master SCIENCES DU LANGAGE :

M. Julien LONGHI

julien.longhi@cyu.fr

#### TRES IMPORTANT :

Si vous faites un **stage** (qu'il s'agisse du stage obligatoire du semestre 4 – option AQM ou option HNLI – **ou** d'un stage facultatif (sans ECTS) aux semestres 1, 2, 3 ou 4), il est **impératif de faire signer une convention de stage** – approuvée **par le directeur des stages** du Master *Sciences du Langage* – **avant** le début du stage. Vous devrez fournir une attestation de la Sécurité Sociale et une attestation d'assurance « responsabilité civile ».

### Secrétariat pédagogique et inscriptions :

Madame Valérie GODICHEAU-CHABÉ

Gestionnaire pédagogique du Master *Sciences du Langage*

01 34 25 64 35

bureau 100, 1<sup>er</sup> étage

valerie.godicheau@cyu.fr

**ATTENTION : Les étudiant(e)s Erasmus ne pourront établir la liste définitive des enseignements choisis (partie intégrante de leur contrat Erasmus) qu'une fois que l'emploi du temps du Master SCIENCES DU LANGAGE aura été établi et diffusé** (c'est-à-dire vers le 22 septembre 2025 pour le premier / troisième semestre – et vers le 15 janvier 2026 pour le deuxième / quatrième semestre. La direction du Master SCIENCES DU LANGAGE ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'éventuels conflits horaires qui résulteraient d'un choix de cours opéré avant la publication de l'emploi du temps du semestre correspondant.

### SOMMAIRE :

|                                                                    |             |
|--------------------------------------------------------------------|-------------|
| Architecture du Master SCIENCES DU LANGAGE                         | pages 3 à 4 |
| Descriptifs des séminaires                                         | pages 5 à 9 |
| Principaux champs de recherche des membres de l'équipe pédagogique | page 10     |
| Modalités de contrôle des connaissances                            | page 11     |
| Règlement du Master SCIENCES DU LANGAGE                            | page 12     |

### MINI-GLOSSAIRE :

**UE** : Unité d'Enseignement

**EC** : Elément Constitutif d'une UE

**ECTS = crédits** : depuis l'introduction du système LMD (Licence-Master-Doctorat), dans les diplômes nationaux français, **chaque semestre représente 30 crédits (ECTS)**, répartis entre les UE. Sauf indication contraire, le nombre d'ECTS qui correspond à une UE (ou à un EC) constitue en même temps le **coefficient** affecté à cette UE (ou à cet EC) pour le calcul des **moyennes**. Voir la partie « Modalités de contrôle des connaissances » à la fin de ce livret, p. 11.

Pour chaque UE, l'enseignant(e) qui en est responsable (cf. pages 5 à 9) détermine le détail du contrôle des connaissances et le communique aux étudiant(e)s concerné(e)s. L'assiduité est **obligatoire**.

## Architecture du Master SCIENCES DU LANGAGE

### – un Master 1 « Sciences du Langage » commun (cf. p. 3) :

formation par la recherche (lexicologie, lexicographie, sémantique, pragmatique, sociolinguistique, analyse du discours...), méthodologie du travail universitaire et de la recherche scientifique, renforcement des compétences en français universitaire et en outils informatiques ;

### – trois options au choix en Master 2 (cf. p. 4) :

#### – option 1, « *Sciences du langage appliquées en contextes professionnels – Humanités Numériques : Linguistique et Informatique* » (HNLI) :

formation par la recherche (lexicologie, lexicographie, dictionnaire, sémantique, analyse du discours, sémiologie appliquée, analyse des média WEB, traitement qualitatif des données textuelles en contexte professionnel, analyse des interactions verbales en milieu professionnel, sciences humaines et technologies numériques, formation et analyse de noms de marques et de produits...) et accompagnement vers les métiers liés à l'ingénierie linguistique et aux humanités numériques ; projet tutoré et stage de 4 semaines au minimum (laboratoire LT2D, Institut des Humanités Numériques, laboratoire ETIS...) ;

#### – option 2, « *Sciences du langage appliquées en contextes professionnels – Analyses Qualitatives Multimodales* » (AQM) :

formation par la recherche (lexicologie, lexicographie, dictionnaire, sémantique, analyse du discours, sémiologie appliquée, analyse des média WEB, traitement qualitatif des données textuelles en contexte professionnel, analyse des interactions verbales en milieu professionnel, sciences humaines et technologies numériques, formation et analyse de noms de marques et de produits...) et accompagnement vers les métiers liés à l'analyse des pratiques langagières en milieu professionnel ; projet tutoré et stage de 4 semaines au minimum (RATP, secteur des cosmétiques, EDF, SNCF...).

#### – option 3, « *Recherche fondamentale et appliquée en sciences du langage* » (RFASL) :

formation par la recherche (lexicologie, lexicographie, dictionnaire, sémantique, analyse du discours, approche sociolinguistique des variétés du français...) dans la perspective de la poursuite des études en doctorat (métiers de l'enseignement et de la recherche).

## Débouchés professionnels :

métiers de la recherche, métiers de l'enseignement, métiers de la lexicographie, de la dictionnaire et de la documentation, métiers liés à l'analyse des pratiques langagières en milieu professionnel (démarches qualitatives, veille documentaire, analyse d'image de marque, étude de notoriété...), métiers de la sémiologie et de la communication, métiers de l'ingénierie linguistique : chef de projet en linguistique informatique, ingénieur assurance qualité linguistique, ingénieur en documentation électronique, ingénieur en édition multimédia, ingénieur en gestion de contenus pédagogiques (EAO et EAD), ingénieur terminologue, ingénieur en veille stratégique, ingénieur en traduction automatique ou semi-automatique, veilleur spécialisé en e-réputation...

Une série de visioconférences (ou une journée en présentiel) ayant pour thème « **linguistique appliquée en contextes professionnels** » est organisée tous les ans vers la fin du deuxième semestre ; les conférenciers invités, dont certains exercent dans des secteurs autres que la recherche scientifique et l'enseignement, parlent de leur expérience et interagissent avec les étudiants au sujet de leur projet professionnel.

## Les UE de méthodologie et le mémoire de recherche

Pour valider les UE de méthodologie (UE 1.1.2 du S1, UE 1.2.2 du S2, UE 2.3.4 (EC 1) du S3), l'assiduité aux séances de méthodologie est **obligatoire**.

Au premier semestre en Master 1, la note de méthodologie (UE 1.1.2 du semestre 1) est attribuée en fonction de l'**assiduité** aux cours de méthodologie et d'un **contrôle écrit (épreuves sur table)**.

Chaque étudiant(e) en **première** année de master dépose au secrétariat pédagogique, **au plus tard le 4 février 2026**, une fiche précisant les orientations choisies – dans la perspective du mémoire de Master 2 – pour son projet personnel de recherche ; cette fiche aura été signée par l'enseignant(e) qui accepte d'en assurer l'encadrement et qui lui attribuera une note comptabilisée au titre de l'UE 1.2.2 « Méthodologie (projet de recherche) » du semestre 2.

Le travail rendu à l'enseignant(e) qui encadre le mémoire à la fin du semestre 2 doit comprendre une présentation rédigée de la problématique, le plan du mémoire de master 2, 20 à 30 pages rédigées sur un point précis de ce plan, ainsi qu'une bibliographie plus complète ; les détails sont déterminés par l'enseignant(e) qui encadre le travail.

Les étudiant(e)s admis(es) directement en **deuxième** année de master déposent au secrétariat pédagogique, **au plus tard le 12 novembre 2025**, une fiche précisant le sujet du mémoire de master 2, signée par l'enseignant(e) qui accepte d'en assurer l'encadrement et qui lui attribuera une note comptabilisée au titre de l'UE 2.3.4 (EC 1) « Méthodologie de la rédaction du mémoire de recherche » du semestre 3. Les détails du travail à évaluer sont déterminés par l'enseignant(e) qui encadre la rédaction du mémoire.

La note de l'EC 1 (UE 2.4.3) du semestre 4, « Achèvement et soutenance du mémoire », est attribuée par un jury à l'issue de la soutenance du mémoire d'une centaine de pages (interligne 1,5) hors bibliographie et annexes.

Tant en première qu'en deuxième année, l'encadrement peut être assuré par *deux* enseignants-chercheurs dont l'un au moins doit être membre de l'équipe pédagogique du Master *Sciences du Langage* : M. Bertrand (olivier.bertrand@cyu.fr), Mme Bertucci (marie-madeleine.bertucci@cyu.fr), Mme Delaborde (marine.delaborde@cyu.fr), Mme Deloor (sandrine.deloor@cyu.fr), M. Longhi (julien.longhi@cyu.fr), Mme Manuélian (helene.manuelian@cyu.fr), M. Quoy (mathias.quoy@cyu.fr), M. Rey (christophe.rey@u-cergy.fr). Les principaux champs de recherche des enseignants-chercheurs membres de l'équipe pédagogique du Master *Sciences du Langage* sont précisés à la page 10.

### Architecture du Master 1 « Sciences du Langage »

| Master 1 SDL, semestre 1 |                                                                                                                                                                                                                                                                               |                |      |      |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------|------|
| UE                       | Intitulé                                                                                                                                                                                                                                                                      | Volume horaire | COEF | ECTS |
| 1.1.1                    | Histoire des néologismes et des emprunts (M. Bertrand)                                                                                                                                                                                                                        | 20 h           | 08   | 08   |
| 1.1.2                    | Méthodologie I (Coordination : Mme Manuélian.)                                                                                                                                                                                                                                | 46 h           | 08   | 08   |
| 1.1.3                    | Un séminaire à choisir parmi :<br>Théories linguistiques et description de pratiques discursives (Mme Manuélian)<br>Sens et référence (Mme Manuélian)<br>Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci)                                                 | 20 h           | 06   | 06   |
| 1.1.4                    | Un séminaire (autre que celui choisi au titre de l'UE 1.1.3) à choisir parmi :<br>Théories linguistiques et description de pratiques discursives (Mme Manuélian)<br>Sens et référence (Mme Manuélian)<br>Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci) | 20 h           | 06   | 06   |
| 1.1.5                    | Anglais ou Espagnol ou Latin                                                                                                                                                                                                                                                  | 15 h           | 02   | 02   |
|                          | Stage facultatif (sans ECTS)                                                                                                                                                                                                                                                  |                | 00   | 00   |

| Master 1 SDL, semestre 2 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                |      |      |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------|------|
| UE                       | Intitulé                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Volume horaire | COEF | ECTS |
| 1.2.1                    | Ingénierie des langues : enjeux scientifiques (Mme Manuélian)                                                                                                                                                                                                                                            | 20 h           | 08   | 08   |
| 1.2.2                    | Méthodologie II (Coordination : Mme Manuélian)                                                                                                                                                                                                                                                           | 36 h           | 08   | 08   |
| 1.2.3                    | Un séminaire à choisir parmi :<br>Principes de sémantique lexicale (M. Rey)<br>Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci)<br>Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi)                                                 | 20 h           | 06   | 06   |
| 1.2.4                    | Un séminaire (autre que celui choisi au titre de l'UE 1.2.3) à choisir parmi :<br>Principes de sémantique lexicale (M. Rey)<br>Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci)<br>Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi) | 20 h           | 06   | 06   |
| 1.2.5                    | Anglais ou Espagnol ou Latin                                                                                                                                                                                                                                                                             | 15 h           | 02   | 02   |
|                          | Stage facultatif (sans ECTS)                                                                                                                                                                                                                                                                             |                | 00   | 00   |

## Architecture du Master 2 « Sciences du Langage »

L'UE « Spécialisation » propose – au semestre 3 et au semestre 4 – trois cheminements différents, de manière à permettre à chaque étudiant(e) de choisir l'option la mieux adaptée à son projet professionnel. Les étudiant(e)s inscrit(e)s en deuxième année choisissent **UNE de ces trois options pour les deux semestres**.

Par commodité, trois couleurs différentes permettent – dans le tableau ci-dessous – d'identifier les trois options proposées : option 1, « Humanités Numériques : Linguistique et Informatique » (HNLI), sur fond vert ; option 2, « Analyses Qualitatives Multimodales » (AQM), sur fond bleu ; option 3, « Recherche Fondamentale et Appliquée et Sciences du Langage » (RFASL), sur fond jaune. Quelle que soit l'option choisie dans le cadre de l'UE « Spécialisation », les UE 2.3.1, 2.3.2, 2.3.3, 2.3.4, 2.4.1, 2.4.2 et 2.4.3 sont **obligatoires**.

| Master 2 SDL – semestre S 3 |                                                                                                                                                                                                                                                   |                |                         |                         |                         |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| UE                          | Intitulé                                                                                                                                                                                                                                          | Volume horaire | COEF / ECTS<br>option 1 | COEF / ECTS<br>option 2 | COEF / ECTS<br>option 3 |
| <b>2.3.1</b>                | <b>Tronc commun</b><br>EC 1 Lexicographie et dictionnaire (M. Rey)<br>EC 2 Projet professionnel et bilan de compétences (Mme Korber)                                                                                                              | 20 h<br>10 h   | 06<br>01                | 06<br>01                | 06<br>01                |
| <b>2.3.2</b>                | Un séminaire (non encore validé précédemment) à choisir parmi :<br>Théories linguistiques et description de pratiques discursives ()<br>Sens et référence (Mme Manuélian)<br>Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci) | 20 h           | 06                      | 06                      | 06                      |
| <b>2.3.3</b>                | Anglais / Espagnol / Latin                                                                                                                                                                                                                        | 15 h           | 01                      | 01                      | 01                      |
| <b>2.3.4</b>                | <b>Spécialisation</b><br>Option HNLI (option 1) :<br>EC 1 + EC 2a + EC 2b + EC 2c + EC 2d + EC 3a + EC 3b<br>Option AQM (option 2) : EC 1 + EC 2a + EC 2b + EC 2c + EC 2d<br>Option RFASL (option 3) : EC 1                                       |                | 16                      | 16                      | 16                      |
|                             | EC 1 Méthodologie de la rédaction du mémoire (Coordination : Mme Manuélian)                                                                                                                                                                       | 22 h           | 03                      | 07                      | 16                      |
|                             | EC 2a Projet tutoré : méthodologie et objectifs (M. Longhi)                                                                                                                                                                                       | 06 h           | 01                      | 01                      | --                      |
|                             | EC 2b Sémiologie appliquée (Mme Roudot-Gonin)                                                                                                                                                                                                     | 10 h           | 01,5                    | 02                      | --                      |
|                             | EC 2c Analyse des médias WEB et pratiques d'entreprise (Lynda Ould Younes)                                                                                                                                                                        | 10 h           | 01,5                    | 02                      | --                      |
|                             | EC 2d Traitement qualitatif des données textuelles en contexte professionnel (Mme Delaborde)                                                                                                                                                      | 20 h           | 03                      | 04                      | --                      |
|                             | EC 3a Introduction aux humanités numériques (M. Rey)                                                                                                                                                                                              | 20 h           | 03                      | --                      | --                      |
|                             | EC 3b Constitution et structuration de bases de données (M. Quoy)                                                                                                                                                                                 | 20 h           | 03                      | --                      | --                      |
|                             | Stage facultatif (sans ECTS)                                                                                                                                                                                                                      |                | 00                      | 00                      | 00                      |

| Master 2 SDL – semestre S 4 |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                |                         |                         |                         |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| UE                          | Intitulé                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Volume horaire | COEF / ECTS<br>option 1 | COEF / ECTS<br>option 2 | COEF / ECTS<br>option 3 |
| <b>2.4.1</b>                | Descriptions du sens et traitement automatique des langues (M. Rey)                                                                                                                                                                                                                       | 14 h           | 05                      | 05                      | 05                      |
| <b>2.4.2</b>                | Un séminaire (non encore validé précédemment) à choisir parmi :<br>Principes de sémantique lexicale (M. Rey)<br>Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci)<br>Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi) | 20 h           | 06                      | 06                      | 06                      |
| <b>2.4.3</b>                | <b>Spécialisation</b><br>Option HNLI (option 1) :<br>EC 1 + EC 2a + EC 2b + EC 2c + EC 2d + EC 3a + EC 3b<br>Option AQM (option 2) : EC 1 + EC 2a + EC 2b + EC 2c + EC 2d<br>Option RFASL (option 3) : EC 1                                                                               |                | 19                      | 19                      | 19                      |
|                             | EC 1 Achèvement et soutenance du mémoire de recherche                                                                                                                                                                                                                                     |                | 04                      | 07                      | 19                      |
|                             | EC 2a Projet tutoré et stage en entreprise – M. Longhi (coord.)                                                                                                                                                                                                                           | 10 h           | 03                      | 04                      | --                      |
|                             | EC 2b Analyse des interactions verbales en milieu professionnel ()                                                                                                                                                                                                                        | 10 h           | 01,5                    | 02                      | --                      |
|                             | EC 2c Sémiologie, discours et analyse des sentiments ()                                                                                                                                                                                                                                   | 10 h           | 01,5                    | 02                      | --                      |
|                             | EC 2d Sciences humaines et technologies numériques (M. Longhi)                                                                                                                                                                                                                            | 20 h           | 03                      | 04                      | --                      |
|                             | EC 3a Constitution et exploration de corpus numériques (Mme Delaborde)                                                                                                                                                                                                                    | 20 h           | 03                      | --                      | --                      |
|                             | EC 3b Algorithmie et intelligence artificielle (Mme Delaborde)                                                                                                                                                                                                                            | 20 h           | 03                      | --                      | --                      |
|                             | Stage facultatif (sans ECTS)                                                                                                                                                                                                                                                              |                | 00                      | 00                      | 00                      |

## Descriptifs des séminaires du master SCIENCES DU LANGAGE – année 2025-2026

### Master 1 SDL, semestre 1

#### UE 1.1.1. Histoire des néologismes et des emprunts (M. Bertrand)

La langue française est le fruit d'un millénaire de contacts linguistiques. Ce séminaire étudie l'apport lexical que le français a connu au contact de nombreuses langues, depuis le moyen âge jusqu'à la période moderne. Nous analyserons l'émergence des néologismes dans la langue à partir de l'étude des interactions entre le français et le latin, l'allemand, le gaulois, l'espagnol, l'anglais, le grec, etc. Comment et à quelle époque ces langues ont nourri le lexique français que nous pratiquons aujourd'hui ? Plus largement, nous analyserons le processus de néologie à travers l'histoire de la langue française.

#### UE 1.1.2. Méthodologie I (Mme Manuélian, Mme Delaborde, Mme Bertucci, )

Techniques rédactionnelles, recherches documentaires, technologies numériques I, élaboration d'un projet de recherche en sciences du langage.

#### UE 1.1.3. Un séminaire à choisir parmi les quatre suivants :

##### **Théories linguistiques et description de pratiques discursives (Mme Manuélian)**

Etude de plusieurs modèles linguistiques récents qui renouvellent assez radicalement la description – ainsi que l'explication – de la manière dont fonctionne le français contemporain, et qui permettent d'appréhender la « logique » interne qui caractérise tout système linguistique.

##### **Sens et référence (Mme Manuélian)**

Ce cours porte sur les expressions référentielles, c'est-à-dire sur les expressions qui désignent des objets ou des personnages (réels ou fictifs). Nous verrons quels sont les moyens linguistiques à notre disposition pour référer à un objet en première mention ou en mention subséquente. Nous étudierons plus particulièrement le choix des déterminants dans les groupes nominaux référentiels. Les notions centrales de ce cours sont la *référence*, la *coréférence* et l'*anaphore*.

##### **Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci)**

Après avoir défini la notion de pratiques langagières d'un point de vue sociolinguistique, le séminaire s'intéressera aux usages contemporains du français à partir des caractéristiques générationnelles, sociales, culturelles ou ethniques des locuteurs dans une perspective variationniste. Il alternera mises au point théoriques, études de cas et propositions méthodologiques.

#### UE 1.1.4. Un séminaire à choisir (autre que celui choisi au titre de l'UE 1.1.3) parmi les quatre suivants :

Théories linguistiques et description de pratiques discursives (Mme Manuélian)

Sens et référence (Mme Manuélian)

Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci)

#### UE 1.1.5. Cours de langue – un à choisir parmi les trois suivants :

Anglais (niveau 1 / niveau 2) / Espagnol / Latin

### Master 1 SDL, semestre 2

#### UE 1.2.1. Ingénierie des langues : enjeux scientifiques (Mme Manuélian)

Après avoir retracé l'histoire des industries de la langue, de leurs racines dans l'antiquité à nos jours, nous nous pencherons sur les enjeux scientifiques et sociaux du traitement automatique des langues et des industries de la langue en général. Nous aborderons ce que sont les humanités numériques et nous réfléchirons à ce qu'elles signifient pour le monde d'aujourd'hui.

#### UE 1.2.2. Méthodologie II (Mme Manuélian, Mme Delaborde + directrices et directeurs de recherche)

Méthodologie de la recherche en sciences du langage, perfectionnement en expression écrite, technologies numériques II, travail individuel : élaboration du projet personnel de recherche à évaluer par l'encadrant(e) à la fin du semestre 2 (cf. pages 2-3 *supra*).

#### UE 1.2.3. Un séminaire à choisir parmi les quatre suivants :

##### **Principes de sémantique lexicale (M. Rey)**

La structuration du lexique, ainsi que les relations de synonymie et d'antonymie seront abordées dans la perspective de la « théorie des stéréotypes lexicaux » ; on s'attachera à montrer comment cette théorie s'articule avec d'autres modèles théoriques récents en sémantique, et comment elle permet de décrire la généricité, les anaphores dites « associatives » et quelques phénomènes liés au figement lexical.

##### **Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci)**

Le séminaire commencera par définir les notions de didactique générale nécessaires à la compréhension des problèmes posés par l'enseignement du français en situations plurilingues. Il proposera ensuite des études de cas en contextes francophones. Centré sur la notion de français

langue seconde et de scolarisation, il interroge les catégories traditionnelles pour mettre en évidence les enjeux des situations plurilingues contemporaines.

#### **Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi)**

Dans ce séminaire, nous souhaitons présenter une méthode d'analyse de corpus qui s'appuie sur la variation et la comparaison des formes d'expression, des genres de discours, et des institutions de sens, pour repérer les spécificités sémantiques et les caractérisations formelles des discours politiques. La variation des institutions de sens est alors un moyen de rejoindre le projet d'une sémantique discursive, fondateur en analyse du discours, en l'étayant par des apports liés à la linguistique de corpus et à la pragmatique linguistique. L'ouverture de ces discours au numérique permet également d'en observer les mutations. Pour cela, nous présenterons l'analyse de discours relatifs à des événements précis, étudiés en tant que « moments discursifs » (Moirand 2007), pour saisir le plus largement possible les discours politiques qui construisent la représentation d'un événement, et ses reprises médiatiques et citoyennes qui en stabilisent ou en modifient la perception.

**UE 1.2.4.** Un séminaire à choisir (autre que celui choisi au titre de l'UE 1.2.3) parmi les quatre suivants :

Principes de sémantique lexicale (M. Rey)

Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci)

Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi)

**UE 1.2.5.** Cours de langue – un à choisir parmi les trois suivants :

Anglais (niveau 1 / niveau 2) / Espagnol / Latin

### **Master 2 SDL, semestre 3**

**UE 2.3.1. EC 1 : Lexicographie et dictionnaire (M. Rey)**

La lexicographie représente la phase de recherche scientifique dans le domaine du lexique à décrire, la dictionnaire représente toutes les contraintes éditoriales correspondant à l'élaboration d'un dictionnaire. En partant d'exemples concrets et d'exercices d'application, ce séminaire sera consacré à la mise en relief des transferts nécessaires des travaux de recherche à leur mise en application. Comment s'élabore un dictionnaire, du projet à la diffusion, en passant par la rédaction avec un partage des tâches, ce seront là autant de questions théoriques et méthodologiques, d'une part, et de problèmes concrets, d'autre part, qui feront l'objet de nos analyses.

**UE 2.3.1. EC 2 : Projet professionnel et bilan de compétences (Mme Korber)**

Formation spécifique destinée à accompagner les étudiant(e)s du Master 2 SDL dans la construction de leur projet professionnel et à identifier les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, en intégrant leur projet de formation. La pédagogie utilisée pour cette formation est issue de la pratique professionnelle du bilan de compétences et s'inscrit dans une pédagogie fortement inductive. Les étudiant(e)s devront réaliser un travail personnel entre chacune des séances (en bénéficiant d'un accompagnement individuel intersession) et rendre obligatoirement un rapport écrit explicitant leur(s) projet(s) professionnel(s), les différents facteurs à la base du choix professionnel, les plans d'action inhérents à la mise en œuvre des projets. Trois séances : bilan professionnel et personnel, élaboration du projet professionnel, mise en œuvre du projet, plan d'action.

**Les étudiant(e)s qui souhaitent bénéficier de conseils relatifs à leur projet professionnel ont la possibilité de solliciter des rendez-vous individuels avec Mme Korber et ses collègues tout au long de l'année universitaire"**

**UE 2.3.2.** Un séminaire à choisir (non encore validé précédemment) parmi les quatre suivants :

#### **Théories linguistiques et description de pratiques discursives (M. Manuélian)**

Etude de plusieurs modèles linguistiques récents qui renouvellent assez radicalement la description – ainsi que l'explication – de la manière dont fonctionne le français contemporain, et qui permettent d'appréhender la « logique » interne qui caractérise tout système linguistique.

#### **Sens et référence (Mme Manuélian)**

Ce cours porte sur les expressions référentielles, c'est-à-dire sur les expressions qui désignent des objets ou des personnages (réels ou fictifs). Nous verrons quels sont les moyens linguistiques à notre disposition pour référer à un objet en première mention ou en mention subséquente. Nous étudierons plus particulièrement le choix des déterminants dans les groupes nominaux référentiels. Les notions centrales de ce cours sont la *référence*, la *coréférence* et l'*anaphore*.

#### **Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci)**

Après avoir défini la notion de pratiques langagières d'un point de vue sociolinguistique, le séminaire s'intéressera aux usages contemporains du français à partir des caractéristiques générationnelles, sociales, culturelles ou ethniques des locuteurs dans une perspective variationniste. Il alternera mises au point théoriques, études de cas et propositions méthodologiques.

**UE 2.3.3. Cours de langue – un à choisir** parmi les trois suivants :

Anglais (niveau 1 / niveau 2) / Espagnol / Latin

**UE 2.3.4. EC 1 : Méthodologie III : rédaction du mémoire de recherche (Mme Manuélian, Mme Delaborde ; directrices et directeurs de recherche)**

**Enseignements spécifiques aux options 1 (HNLI) et 2 (AQM) au semestre 3 du Master 2 SDL**

**UE 2.3.4. EC 2a : Projet tutoré : méthodologie et objectifs (M. Longhi)**

Séances de méthodologie (choix du projet, organisation, principes d'élaboration).

**UE 2.3.4. EC 2b : Sémiologie appliquée (Mme Roudot-Gonin)**

Après avoir défini quelques concepts clés de la sémiologie, le cours verra quels sont ses différents domaines d'applications possibles ainsi que les théories et méthodologies mises en œuvre. Il s'attachera ensuite à étudier quelques cas pratiques issus de différents domaines : communication commerciale, publicitaire, institutionnelle... L'évaluation portera sur une étude de cas dans un domaine choisi par l'étudiant en fonction de ses propres centres d'intérêts.

**UE 2.3.4. EC 2c : Analyse des médias WEB et pratiques d'entreprise (Mme Ould Younes)**

Cette UE prolonge l'UE de sémiologie appliquée en étudiant les nouveaux médias et leur utilisation professionnelle, des sites internet d'entreprise aux médias sociaux. Ces pratiques seront notamment envisagées à partir des concepts empruntés à la rhétorique et aux théories de l'argumentation, notamment la différenciation entre « éthos » et « logos ». L'évaluation se fera à partir d'un dossier réalisé par l'étudiant en fonction de ses propres centres d'intérêt.

**UE 2.3.4. EC 2d : Traitement qualitatif des données textuelles en contexte professionnel (Mme Delaborde)**

Le traitement des données textuelles est un enjeu croissant pour les entreprises et les organisations. Il est de plus en plus nécessaire pour une structure de pouvoir donner du sens aux données textuelles qu'elle récolte. Celles-ci peuvent être recueillies sur des forums, des réseaux sociaux, des sites de vente en ligne ou encore directement à l'aide de questionnaires. Ce séminaire présente une approche à la fois quantitative et qualitative de l'analyse des données textuelles. Un projet d'étude d'avis d'utilisateurs sera l'occasion d'appliquer une méthodologie issue de la textométrie pour analyser des corpus de cas concrets.

**Enseignements spécifiques à l'option 1 (HNLI) au semestre 3 du Master 2 SDL**

**UE 2.3.4. EC 3a : Introduction aux humanités numériques (M. Rey)**

L'interaction croissante entre les sciences humaines et sociales (SHS) et des domaines des sciences informatiques ou des sciences et techniques liées au numérique (fouille de données, intelligence artificielle, gestion des connaissances, visualisation de données...) est notable, et devient un enjeu stratégique de plus en plus fort, en lien avec l'ouverture des sources de savoirs, la mise à disposition de textes, documents, données, etc. Si « *les humanités numériques désignent un dialogue interdisciplinaire sur la dimension numérique des recherches en sciences humaines et sociales, au niveau des outils, des méthodes, des objets d'études et des modes de communication* » (Dacos et Mounier), ce cours aura pour ambition de tracer les grandes lignes de recherche et d'application des humanités numériques.

**UE 2.3.4. EC 3b : Constitution et structuration de bases de données (M. Quoy)**

Les humanités numériques se proposent de mener des réflexions autour de l'interaction entre les sciences humaines et sociales (SHS) et les sciences informatiques. Pour pouvoir tirer profit des sciences informatiques dans un projet SHS, il faut savoir gérer les bases de données. Dans ce cours, nous apprendrons à constituer une base de données, à la structurer et à la requêter. Nous allons nous intéresser au modèle « entité-relation », et au langage SQL/PostgreSQL.

## **Master 2 SDL, semestre 4**

**UE 2.4.1. Description du sens et traitement automatique des langues (M. Rey)**

Elaborer un dictionnaire comme le *Petit Larousse illustré*, le *Petit Robert* ou le *Dictionnaire de l'Académie française* passe aujourd'hui impérativement par les outils informatiques, qu'il s'agisse de la recherche préalable, de la rédaction ou de la saisie éditoriale. Il en va de même pour les dictionnaires bilingues. Nous ferons le lien entre les outils informatiques et les outils linguistiques permettant la rédaction de dictionnaires.

**UE 2.4.2. Un séminaire à choisir (non encore validé précédemment) parmi les quatre suivants :**

**Principes de sémantique lexicale (M. Rey)**

La structuration du lexique, ainsi que les relations de synonymie et d'antonymie seront abordées dans la perspective de la « théorie des stéréotypes lexicaux » ; on s'attachera à montrer comment cette

théorie s'articule avec d'autres modèles théoriques récents en sémantique, et comment elle permet de décrire la généricité, les anaphores dites « associatives » et quelques phénomènes liés au figement lexical.

#### **Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci)**

Le séminaire commencera par définir les notions de didactique générale nécessaires à la compréhension des problèmes posés par l'enseignement du français en situations plurilingues. Il proposera ensuite des études de cas en contextes francophones. Centré sur la notion de français langue seconde et de scolarisation, il interroge les catégories traditionnelles pour mettre en évidence les enjeux des situations plurilingues contemporaines.

#### **Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi)**

Dans ce séminaire, nous souhaitons présenter une méthode d'analyse de corpus qui s'appuie sur la variation et la comparaison des formes d'expression, des genres de discours, et des institutions de sens, pour repérer les spécificités sémantiques et les caractérisations formelles des discours politiques. La variation des institutions de sens est alors un moyen de rejoindre le projet d'une sémantique discursive, fondateur en analyse du discours, en l'étayant par des apports liés à la linguistique de corpus et à la pragmatique linguistique. L'ouverture de ces discours au numérique permet également d'en observer les mutations. Pour cela, nous présenterons l'analyse de discours relatifs à des événements précis, étudiés en tant que « moments discursifs » (Moirand 2007), pour saisir le plus largement possible les discours politiques qui construisent la représentation d'un événement, et ses reprises médiatiques et citoyennes qui en stabilisent ou en modifient la perception.

### **UE 2.4.3. EC 1 : Achèvement et soutenance du mémoire de recherche**

#### **Enseignements spécifiques aux options 1 (HNLI) et 2 (AQM) au semestre 4 du Master 2 SDL**

#### **UE 2.4.3. EC 2a : Projet tutoré : méthodologie et objectifs (M. Longhi)**

Séances de méthodologie (élaboration du projet (suite), déroulement du stage, rédaction du rapport de stage).

#### **UE 2.4.3. EC 2b : Analyse des interactions verbales en milieu professionnel (M)**

Après avoir défini la notion d'interaction et celle d'interaction professionnelle, le cours traitera des principales approches de l'interaction en milieu professionnel et de la question des méthodes d'analyse. Plusieurs cas pratiques seront étudiés dans différents domaines : musées, centres de soins, commerces, éducation, médias sociaux. Nous interrogerons alors le rapport entre formes et espaces d'interactions. L'évaluation portera sur une analyse de cas dans un domaine choisi par l'étudiant.

#### **UE 2.4.3. EC 2c : Sémiologie, discours en analyse des sentiments (M)**

L'analyse des sentiments est actuellement un des domaines importants de l'analyse des discours et de la sémiologie interactionniste. Ce développement est lié au développement du média internet, des blogs et réseaux sociaux et à la prolifération des prises de paroles ou d'opinions qui y sont émises. Ces paroles circulantes sont à étudier et président elles-mêmes à l'émission d'autres discours. Après avoir mis en rapport *analyse des sentiments* et *analyse des normes*, nous verrons les principales méthodes et outils d'étude possibles en faisant appel tant à l'approche sémiologique qu'à la textométrie. L'analyse des sentiments sera notamment vue à partir d'un abord lexical, syntaxique et argumentatif et envisagée en fonction des axiologies mises en œuvre. Nous aborderons également en conclusion les développements actuels d'une sémiologie des sentiments dans l'étude de l'interaction homme-machine. L'évaluation se fera à partir d'un dossier réalisé par l'étudiant.

#### **UE 2.4.3. EC 2d : Sciences humaines et technologies numériques (M. Longhi)**

La numérisation croissante des textes et des documents offre aux sciences humaines de nouvelles possibilités pour mener des études, que ce soit en analyse des discours, littérature, histoire, sociologie, etc. En effet, une vision globale sur un recueil de textes, une œuvre, des archives, permet de faire ressortir des traits saillants, insaisissables par une analyse manuelle ou linéaire. Ces outils, complémentaires des méthodes classiques d'analyse, permettent de soulever des hypothèses, d'étayer des arguments, de dégager de grandes tendances textuelles.

Dans ce séminaire, nous mettrons en pratique le maniement de plusieurs logiciels (Tropes, DtmVic, TXM), développés en collaboration avec des linguistes, ce qui garantit une prise en compte des spécificités des sciences humaines dans l'utilisation des technologies numériques. Ils seront appliqués à des textes littéraires, journalistiques, politiques, ainsi qu'aux réseaux sociaux (Twitter et Facebook). Ces ressources étant libres et gratuitement téléchargeables, elles pourront aider les étudiants dans les divers travaux de recherches qu'ils pourront être amenés à réaliser, ainsi que leur servir dans de futurs contextes professionnels.

## Enseignements spécifiques à l'option 1 (HNL1) au semestre 4 du Master 2 SDL

### **UE 2.4.3. EC 3a : Constitution et exploitation de corpus numériques (Mme Delaborde)**

Les corpus de sciences du langage jouent un rôle fondamental en humanités numériques. Ils peuvent fournir des données réelles et structurées permettant des analyses linguistiques fines concernant le lexique, la syntaxe ou encore la phonétique par exemple. Ils jouent aussi un rôle clé dans l'entraînement des systèmes de traitement automatique des langues. Ce séminaire est consacré à la création et à l'exploitation de corpus numériques. La méthodologie enseignée en première année du Master sera reprise et étendue pour une automatisation plus poussée du traitement des corpus.

### **UE 2.4.3. EC 3b : Algorithmie et intelligence artificielle (Mme Delaborde)**

L'intelligence artificielle (IA) connaît actuellement des avancées significatives. La première partie de ce séminaire porte sur les concepts fondamentaux de l'IA en prenant soin de faire le tri entre le mythe et les applications réelles. Ces dernières soulèvent des questions éthiques telles que le coût environnemental de l'entraînement des gros modèles de langue par exemple ou encore les biais liés à certains systèmes. Dans la deuxième partie du séminaire, des études de cas concrets illustreront la manière dont l'IA utilise des algorithmes pour tenter de résoudre des problèmes du monde réel.

## Principaux champs de recherche des membres de l'équipe pédagogique du master SCIENCES DU LANGAGE

### **Olivier Bertrand**

olivier.bertrand@cyu.fr

Langue médiévale ; histoire de la langue française ; linguistique de l'ancien et du moyen français ; édition des textes scientifiques au moyen âge ; lexicologie historique ; grammaticalisation ; diachronie du français.

### **Marie-Madeleine Bertucci**

marie-madeleine.bertucci@cyu.fr

Didactique et sociolinguistique. Enseignement du français et plurilinguisme notamment dans les périphéries (situations de banlieues). Politiques linguistiques-éducatives et enseignement du français en France et dans l'espace francophone. Ecole ; variation (parlers jeunes, français non normés) ; processus de construction des identités et plurilinguisme (récit de vie), sociologie des phénomènes migratoires et situations de contacts de langues.

### **Marine Delaborde**

marine.delaborde@cyu.fr

Référence ; coréférence ; linguistique de corpus outillée ; textométrie ; traitement automatique du langage naturel.

### **Sandrine Deloor**

sandrine.deloor@cyu.fr

Sémantique et pragmatique ; épistémologie de la sémantique (construction des observables, comparaison entre les théories) ; pragmatique intégrée ; présupposition ; opérateurs sémantico-pragmatiques ; adverbes ; linguistique contrastive français – espagnol ; linguistique appliquée à l'enseignement de l'espagnol.

### **Julien Longhi**

julien.longhi@cyu.fr

Analyse linguistique du discours et linguistique du texte (discours politiques et médiatiques notamment). Pragmatique linguistique, énonciation. Sémantiques linguistiques : théories argumentatives (argumentation dans la langue, théorie des topoï, théorie des blocs sémantiques) et de l'indexicalité du sens (constitution extrinsèque des référents, théorie des formes sémantiques). Linguistique de corpus (analyse de corpus textuels outillée de logiciels de textométrie ou de fouille de textes). Humanités numériques, discours numériques et/ou médiés par ordinateur, analyse linguistique des interactions sur les réseaux sociaux et dans les nouvelles formes de communication. Linguistique générale.

### **Hélène Manuelian**

helene.manuelian@cyu.fr

Les contraintes sur l'utilisation des déterminants dans les expressions référentielles. Linguistique de corpus. Informatisation de dictionnaires.

### **Mathias Quoy**

mathias.quoy@cyu.fr

Robotique et intelligence artificielle. Réseaux de neurones. Neurosciences computationnelles.

### **Christophe Rey**

christophe.rey@u-cergy.fr

Métalexicographie ; lexiculture ; visions et représentations véhiculées par les dictionnaires ; évolution des discours lexicographiques ; contacts de langues dans les dictionnaires ; normes et construction des savoirs linguistiques ; métalangage grammatical ; néologie ; terminologie ; emprunts linguistiques ; grammatisation des langues ; bases de données linguistiques et patrimoniales ; outillage des langues régionales et minoritaires.

## Modalités de contrôle des connaissances 2025-2026

(N.B. Voir pp. 3-4 *supra* pour les coefficients des UE)

**Est-il prévu une 2<sup>nde</sup> session ? : NON, « session unique »**

N.B. Les trois UE ci-dessous (semestre 2 et semestre 4) peuvent être validées en juin ou en septembre :

**L'UE « Projet de recherche » du semestre 2 peut être validée en septembre (dans ce cas, note = Défaillance à la session de juin)**

**L'UE « Mémoire » du semestre 4 peut être validée en septembre (dans ce cas, note = Défaillance à la session de juin)**

**L'UE « Projet tutoré et stage en entreprise » du semestre 4 peut être validée en septembre (dans ce cas, note = Défaillance à la session de juin)**

\*Est-elle accessible à tous les étudiants non admis ? : **NON** (pas de 2<sup>nde</sup> session)

**Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :**

\*Absence injustifiée en 1<sup>ère</sup> session : **Défaillance**

\*Absence justifiée en 1<sup>ère</sup> session : **Défaillance**

\*Absence injustifiée en 2<sup>nde</sup> session : **Défaillance**

\*Absence justifiée en 2<sup>nde</sup> session : **Défaillance**

**Règles particulières :**

\*Existe-t-il des notes-seuils pour la validation des semestres, des UE ou des EC ? **NON**

\*Existe-t-il un passage conditionnel en master 2 ? : **NON**

\*Existe-t-il des critères de sélection pour le passage du master 1 au master 2 : **NON**

\*En cas d'absence de réussite en première ou deuxième année, le jury de la formation statue sur l'éventualité d'un redoublement concernant les étudiants du parcours qui en font la demande.

**Mode d'obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise :**

Chaque semestre du master 1 doit avoir été validé : **OUI**

La moyenne du master 1 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes-seuils, nombre minimum d'UE ou d'ECTS validés...) : **néant**

**Mode d'obtention du diplôme terminal de master :**

Chaque semestre du master 2 doit avoir été validé : **OUI**

Chaque semestre du master 1 **et** du master 2 doit avoir été validé : **OUI**

La moyenne du master 2 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**

La moyenne du master 1 **et** du master 2 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes-seuils, nombre minimum d'UE ou d'ECTS validés...) : **néant**

**Y a-t-il compensation entre semestres ? : NON**

**Mode d'attribution de la mention du diplôme :**

\*Maîtrise : la mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 : **OUI**

\*Master : -La mention attribuée résulte de la moyenne du master 2 : **NON**

-La mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 **et** du master 2 : **OUI**

\*Y a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **OUI**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **OUI**

**Seuils des mentions attribuées :**

\*Mention « Passable » : 10/20 ≤ Note < 12/20

\*Mention « Bien » : 14/20 ≤ Note < 16/20

\*Mention « Assez Bien » : 12/20 ≤ Note < 14/20

\*Mention « Très Bien » : Note ≥ 16/20

## Règlement du Master SCIENCES DU LANGAGE

Les téléphones portables doivent être éteints et rangés pendant les cours. Ils ne doivent pas se trouver sur les tables ni être manipulés pendant les cours.

Sauf cours d'informatique ou autorisation explicite de l'enseignant(e) dans d'autres cours, les ordinateurs ne sont tolérés en classe que comme outils de prise de notes et ne doivent pas servir à naviguer librement sur Internet. Ayez conscience que l'écran fait barrage entre l'enseignant(e) et vous-même.

Tout comportement jugé inapproprié par l'enseignant(e) pendant les cours peut conduire à l'exclusion du cours et à des sanctions décidées par la commission pédagogique de la formation. Votre attention est notamment attirée sur le fait qu'aucune forme de bavardage n'est tolérée pendant les cours.

Toute absence non justifiée et tout devoir non rendu dans les délais peuvent avoir pour conséquence l'attribution de la note « défaillant » (dans ce cas, la moyenne du semestre ne sera pas calculée par le logiciel et le semestre ne sera pas validé).

Tout **plagiat** et tout autre type de **tricherie** ou **fraude** aux devoirs et aux examens peut conduire au passage devant la commission de discipline (la sanction pouvant aller jusqu'à cinq ans d'interdiction d'accès aux examens et aux concours nationaux). **L'utilisation de l'Intelligence Artificielle** même comme outil d'aide à la rédaction est *a priori* proscrit dans le master Sciences du Langage **sauf indication explicite de l'enseignant(e)**.

N.B. Le **plagiat** est une violation de la propriété intellectuelle d'autrui. Dans le cadre des travaux universitaires, on considère qu'il y a plagiat lorsqu'un(e) étudiant(e) présente (intentionnellement ou non) un travail (oral ou écrit) comme étant le sien, alors qu'une autre personne en est l'auteur. Le plagiat est un délit, ce qui signifie que quelqu'un qui s'est rendu coupable d'un plagiat est passible de dommages et intérêts (droit civil) et risque – outre des sanctions prononcées par des instances universitaires – une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 150 000 euros et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans (droit pénal).

Divers protocoles (notamment l'usage des guillemets et d'autres procédés typographiques) permettent d'indiquer clairement que tel ou tel passage – quelle qu'en soit la longueur – ne vient pas de l'étudiant(e) qui présente un travail pour obtenir une note, mais d'une source distincte (source qui devra être explicitement identifiée). Ces protocoles sont expliqués et commentés dans le cadre de l'UE « Méthodologie » au semestre 1 (et au semestre 3 pour les étudiant(e)s admis(es) directement en Master 2).

**Il n'y a pas de compensation entre semestres ;** un(e) étudiant(e) qui ne valide pas tel ou tel semestre peut solliciter une autorisation de réinscription pour l'année suivante auprès de la commission pédagogique de la formation. Votre attention est cependant attirée sur le fait que cette autorisation **n'est absolument pas automatique** et que la commission pédagogique **ne l'accorde qu'exceptionnellement**, après examen du dossier qui lui est soumis.



photo : Nicole Cholewka

# RENCONTRES METIER : LINGUISTE

## MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Jeudi 15 mai 2025 à 16h30

Salle 217, Les Chênes II

(le pot suivra en salle 214)

**Carole Roudot-Gonin**, traductrice-adaptatrice pour le sous-titrage

**Karine Lacroix-Cuerrier**, lexicographe chez Druide informatique

**Laurie Thivierge Côté**, infolinguiste chez Druide informatique

**Edition 2025 des rencontres « Métier : linguiste »**

**organisées par Madame Marine Delaborde**



Photo : Dalia SAIGH, M2 2015

M. le professeur Jean PRUVOST, fondateur du Master *SCIENCES DU LANGAGE* à l'Université de Cergy-Pontoise, avec quelques étudiants de la promotion 2013-2015, dans la bibliothèque du laboratoire LDI (*Lexiques, Dictionnaires, Informatique*), au printemps 2015... Le LDI est devenu, en 2018, l'équipe d'accueil EA 7518 « LT2D » (*Lexiques, Textes, Discours, Dictionnaires : Centre Jean Pruvost*) dirigée par M. le professeur Christophe REY.

### **Master Sciences du Langage**

**CY Cergy Paris Université, UFR Lettres & Sciences Humaines**  
**33 boulevard du Port, 95011 CERGY-PONTOISE CEDEX**  
**gestionnaire pédagogique : valerie.godicheu@cyu.fr**  
**01 34 25 64 35                      bureau 100, bâtiment Chênes 2**

**LinkedIn** (groupe privé répertorié) : Master *Sciences du Langage* (CY Cergy Paris Université)

<https://www.linkedin.com/groups/12892163/>

**Instagram** : @mastersdlcy

photo : Thierry Tytus



CY Cergy Paris Université - UFR Lettres et Sciences Humaines - CRD 09/04/2022